

IRG, augmentations des salaires, revalorisation des pensions de retraite, syndicat OSRA, chute du pouvoir d'achat, fin des subventions, inflation sont les nouveaux sujets discussion de la société algérienne.

La tendance haussière des prix à la consommation est constatée, notamment, depuis le début du deuxième trimestre de l'année en cours. Les majorations sont parfois de 100, voire de 200% pour la majorité des denrées alimentaires, considérées comme étant essentielles : lait en boîte, légumes, fruits, viandes et pâtes alimentaires...

Cette inflation pèse lourdement sur le budget des ménages algériens, particulièrement les petites et les moyennes bourses, dont les salaires sont inférieurs à 80 000 DA par mois.

Devant cette situation qui va en s'aggravant, le gouvernement vient de prendre des mesures qualifiées « d'urgentes » pour atténuer la charge des ménages, parmi celles-ci la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG) et l'augmentation de l'indice de calcul des salaires des fonctionnaires.

Mais tous les experts en économie, vous expliqueront que cette méthode ne résoudra jamais le malaise et l'injustice sociale dans lesquels vivent les algériens qui depuis longtemps ont vu la disparition de la classe moyenne de la société et qu'il n'y a aucun mécanisme pour limiter et contrôler l'inflation qui voit tous les prix s'envoler sans explication. Cette inflation incontrôlable et planifiée n'est pas due essentiellement à la pénurie des produits mais obéit aussi à d'autres facteurs économiques et politiques. Les responsables encore une fois pour palier à cette crise feront appel à l'importation vu la nouvelle euphorie des prix du baril de pétrole ou à des augmentations de salaire qui ne changeront rien à la situation tant que le dinar algérien continue sa chute. L'inflation actuelle sera aggravée par la dévaluation de la monnaie et l'augmentation des importations. Cela montre que comme pendant les années précédentes pendant l'euphorie des prix de pétrole, le peuple n'en bénéficiera jamais. Les fortes entrées en devise grâce au prix du baril de pétrole seront absorbées de deux manières dévaluation de la monnaie et l'inflation des produits de production local et ceux liés à l'importation. Le peuple s'interroge sur la différence entre les prix affichés l'an dernier et ceux de cette année.

Les augmentations de salaire ne pallieront jamais à un frein à la chute du pouvoir d'achat.

Le problème du pays est ou ira cette dévaluation de la monnaie et quel est le salaire moyen que devra percevoir l'algérien pour une vie digne. Aujourd'hui, tout citoyen vous dira au lieu quel que soit le salaire perçu celui-ci sera insuffisant si l'inflation n'a pas de limite.

Le sujet actuel des algériens cette année ne sont plus politique, mais comment survivre dans la dignité.

La discussion du pouvoir d'achat a touché en premier lieu les retraités qui comme tout le monde le sait se contenter de la faible rémunération annuelle, qui comme par enchantement cette année n'est toujours pas versée malgré toutes les correspondances du syndicat OSRA au ministre du travail et les communiqués de presse. Cette année, même si cette rémunération est versée, son taux reste très en deçà de l'inflation de cette année qui a battu tous les records.

Face à la chute de leur pouvoir d'achat, environ 3 millions 200 000 de retraités attendent impatiemment l'application de la mesure de revalorisation annuelle de leur pension pour 2021, comprise entre 2 % et 7 %. Si le nombre de retraités est colossal, il faut relever que plus de 2 millions d'entre eux touchent moins de 30 000 DA.

Ces 2 millions de retraités ne profiteront pas de l'abaissement de l'IRG, car tous les retraités qui toucheront moins de 30 000 DA ne bénéficieront pas de l'augmentation des salaires prévu par la loi de finance de 2022. OSRA, Organisation Syndicale des Retraités Algériens, depuis sa récente existence en septembre 2021, n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme sur le pouvoir d'achat des pensionnés de CNR et le danger que cela représente pour la société. Cette organisation essaie de réveiller la conscience des autorités sur l'avenir des 3 millions 200 000 retraités d'Algériens, qui n'ont jamais été vraiment représentés et défendus, car le droit à la création d'un syndicat en Algérie leur a été refusé et aujourd'hui, encore cette tranche d'Algériens dont les 2/3 n'arrivent plus à joindre les deux bouts (pensions de moins de 30 000DA), lesquels sans l'aide de leurs enfants ou de leur travail au noir, mendieront malgré tous les services rendus à l'état. Certains cadres ayant

pris leur retraite entre les années 80 et 2 008 font partie des 2/3 de retraités qui touchent moins de 30 000 DA.

Nous avons toujours pensé que l'état n'abandonnera jamais ses enfants surtout ceux qui l'ont servi. Cet esprit, qui a été le principe algérien appliqué pour le moudjahid et le fils de moudjahid, n'a jamais été remis en cause et au contraire l'algérien est conscient que le service rendu avant l'indépendance n'a pas de prix. Je pense que la solidarité algérienne légendaire a eu tendance à disparaître surtout après l'indépendance alors qu'elle devrait être employé pour tous les retraités, qui ont toujours rendu service à leur pays chacun à son niveau et qui être considérés les nouveaux moudjahidines du développement du pays. OSRA, dans ces revendications et dénonciations qui déplaisent beaucoup à certains décideurs a toujours réclamé une refonte du système des retraites en Algérie, qui devrait être juste pour tous les Algériens qu'ils soient hauts cadres d'état ou militaires ou tous simples citoyens, c'est l'esprit de notre révolution. Tous les algériens doivent être égaux en droit et obligations.

Aujourd'hui, les lois sont votées et faites par des Algériens qui ont oublié que celles-ci ne peuvent être faites sur-mesure comme le faisait le colonisateur. Oui, on est passé de l'esprit de la révolution à celui du colonisateur capitaliste et impérialiste.

Pourquoi trois caisses de retraite en Algérie : CNR, FSR et CMR dans le pays de 1 million et demi de martyrs.

Est-ce que ces martyrs se sont sacrifiés pour voir le pays divisé en trois parties, les décideurs, les riches et les autres ?

Où sont passés les slogans du peuple vers le peuple ?

Certains doivent travailler que quelques années pour accéder à une pension de retraite à 100 % alors que d'autres touchent uniquement 80 % de leur salaire, avec des avantages incroyables pour les premiers, parmi elles :

- Possibilité de retravailler en tant que conseiller d'état, bénéficiant des avantages de la nouvelle fonction.

- Indexation des pensions au nouveau salaire de poste occupé précédemment à celui de l'année en cours pendant toute leur vie. C'est-à-dire un haut cadre d'état, ayant eu sa retraite en 1962 où la pension était très basse, par rapport à celle d'aujourd'hui, touchera le salaire du retraité de 2022, alors que le retraité de la CNR, verra sa pension n'être réévaluée qu'à de faibles taux. Quel que soit le type de retraites, le niveau de vie des retraités est faible par rapport au niveau de vie des actifs. Cette faiblesse est due au mode de revalorisation des pensions opérée en Algérie. En cas d'indexation sur les prix, le pouvoir d'achat des retraités reste constant mais si le pouvoir d'achat des salariés actifs augmente suite à une augmentation des salaires, les pensions des actifs au moment de la liquidation seront toujours supérieures à la pension des retraités après plusieurs années de retraites ce qui se traduit par une inégalité entre jeunes et vieux retraités. Un coefficient de la revalorisation annuelle supérieur au taux de croissance annuel des prix devait permettre aux retraités de bénéficier d'une variation du pouvoir d'achat supérieur à l'augmentation des prix. Mais, malgré la revalorisation opérée depuis des années, le niveau des pensions reste faible.

Des solutions peuvent être envisagées pour améliorer le niveau de vie des retraités : accroître le minimum garanti de 75 % à 100 % le SNMG et adopter une méthode de revalorisation des pensions plus efficace sur la base des salaires afin de garantir aux retraités un pouvoir d'achat équivalent à celui des actifs.

Nous ne dénonçons pas cela, car cela est tout à fait logique, nous n'acceptons pas qu'un Algérien retraité algérien se retrouve dans le besoin à travers le temps et que sa pension doit suivre les augmentations des salaires et l'inflation.

Les lois doivent être élaborées pour tous les Algériens sans distinction et l'unicité de la caisse de retraite s'impose, les lois qui gèrent cette caisse doivent être unifiées, sinon, c'est la politique de deux poids deux mesures et celle d'un Algérien et un demi-algérien. Cette distinction entre les Algériens, se précise et nous la retrouverons surtout dans la politique envers les retraités. On enlève à ces anciens travailleurs, leur statut alors que dans les

lois internationales, un retraité restera un travailleur toute sa vie, mais en qualité passive.

Pourquoi, veut-on empêcher le retraité d'avoir un syndicat indépendant ?

La crise des retraités s'est précisée en cette année avec la nouvelle loi de finance de 2022. Il suffit de voir la table IRG 2022, les pensions comme tout le monde le sait sont imposables.

L'IRG est le seul impôt qu'ils ont payé toute leur vie de travailleur actif et sont soumis à celui-ci en tant que passif dans les mêmes conditions.

En faisant un premier constat, nous pouvons lire que, que seuls environ 1 million de retraités pourront bénéficier d'une augmentation de salaire.

Sur ce 1 million de retraites les augmentations toucheront uniquement les pensions de plus de 30 000 DA

Pension < 30 000 pas d'augmentation

30 000 < pension < 40 000 augmentation maximale de 2 400 DA

40 000 < pension < 50 000 augmentation maximale de moins 2 700 DA

50 000 < pension < 60 000 augmentation de maximale de 3 000 DA

60 000 < pension < 80 000 augmentation maximale de 3 300 DA

80 000 < pension < 120 000 augmentation maximale de 3 600 DA

120 000 < pension < 130 000 augmentation maximale de 4 100 DA

130 000 < pension < 150 000 augmentation maximale de 5 100 DA

Pour une pension de plus de 100 millions de centimes l'augmentation sera de 8 800 DA.

Ces augmentations montrent que plus le salaire est élevé plus les augmentations augmentent, donc cela ne profitera pas aux retraités affiliés à la CNR ou sur les 1 million de pensionnés, peu sont ceux qui touchent une pension de plus de 60 000 DA alors que tous ceux qui ont moins de 30 000 DA bénéficieront 00 DA d'augmentation, ce qui représente les 2/3 de retraités.

C'est pourquoi nous avons toujours appelé les retraités de CNR, les maltraités du système de retraite en Algérie.

Si on regarde la somme, qui a été allouée à ses augmentations et qui va en profiter encore une fois ce sera une minorité et surtout au niveau des retraités de CNR car 2/3 de ces pensionnés regarderont des yeux cette maigre amélioration. Et sur les 1/3 restant plus des 3/4 ne bénéficieront que d'une modeste augmentation de leur pension car leur revenu est compris entre 30 000 et 60 000 DA.

Aujourd'hui, les oubliés et maltraités retraités attendent depuis le mois de mai 2021 les maigres revalorisations de leur pension dont ils ont droit, comprise entre 2 % et 7 %, sans qu'aucun responsable ne pense à leur situation ou leur pouvoir d'achat. Nous avons toujours dénoncé les subventions, qui profitent à ceux qui ne sont pas dans le besoin. La nouvelle politique de la loi de finance de 2022, de supprimer les subventions des produits de premières nécessité et de la remplacer par la méthode d'augmentation des salaires n'est pas la bonne solution. Nous avons constaté que la baisse de l'IRG, a encore une fois avantagé les hauts salaires sans vraiment améliorer les pensions de retraite.

Les disparités des montants des pensions et des salaires seront encore plus grandes comme cela fut lors de l'application de la grille des salaires en 2 008. Avant le mois d'avril, une augmentation de salaire, visera les travailleurs qui obéissent à la grille de salaire de 2 008 et au point indiciaire. Là encore, les retraités seront pénalisés car leurs pensions ne dépendent plus du point indiciaire et de cette grille.

La fin des subventions, sans étude ni mécanisme de planification pour que celles aillent aux plus démunis et parmi eux les retraités, aura un effet inverse.

Jusqu'à ce jour, aucune organisation syndicale, n'a fait allusion aux besoins des retraités, car les syndicalistes pensent en tant que travailleurs actifs et revendiquent surtout leurs revendications avant leur départ en retraite et non celle en tant que retraités actuels.

Le syndicat OSRA est peut-être la solution pour que pour la première fois en Algérie, une organisation parlera uniquement des retraités et évitera les

erreurs du passé comme celle de la grille de salaire de 2 008 qui a ignoré les retraités qui n'obéissent à aucune grille ni au point indiciaire.

Seuls les retraités de la FSR et de la CMR, seront toujours épargnés, même si leur pension n'est pas calculée à travers la grille de salaires et du point indiciaire, car leur pension suit automatiquement celle des augmentations de salaire de poste occupé avant leur départ en retraite, ce qui est tout à fait logique et juste.

Pour un pays comme l'Algérie où tous les citoyens sont égaux et ont les mêmes droits. Il était plus de l'appliquer aussi aux retraités la CNR. Aujourd'hui les disparités de pension au sein de la CNR, elles-mêmes sont énormes suivant l'année de départ en retraite et elles sont plus grandes entre les caisses ainsi qu'avec les salaires lorsque ces derniers augmentent. Il est temps de réparer ces injustices faites aux anciennes pensions en unifiant les lois entre algériens.

C'est pour cette raison qu'OSRA a appelé à la création d'une seule caisse de retraite pour tous les retraités d'Algérie, qui ont toujours cotisé de la même façon, mais qui sont rémunérés de méthode différente. Nous ne voulons pas de politique de deux poids deux mesures.

C'est une injustice qu'il faudra corriger dans l'Algérie de demain. Nous sommes égaux en droits et en obligations.

L'état a besoin de l'existence d'organisation syndicale indépendante pour les retraités, qui dévoilera les injustices et apportera plus d'objectivité dans les décisions prises.

Aujourd'hui, les retraités crient à l'injustice et à l'application de lois qui avantagent une minorité par rapport à l'autre.

La fin des subventions ne peut se faire du jour au lendemain, l'algérien ne comprend pas pourquoi le FMI et la Banque Mondiale continue à dicter ses lois à notre qui a refuser l'endettement. La dévaluation de notre monnaie n'a donné aucun résultat sauf celui d'appauvrir tout un peuple, qui devrait être à l'abri. La confrontation économique entre ceux qui veulent laisser l'Algérie continuer sa politique de rente ainsi qu'une importation totale pour amasser encore plus de devises et ceux qui espèrent voir leur pays sortir de la dépendance étrangère, semble tourner en faveur des premiers.

Les 2/3 des retraités, affiliés à la CNR, sont déterminés à corriger ces injustices entre les caisses de retraite et leur syndicat OSRA, veut arracher pacifiquement, ces droits ainsi qu'il est déterminé à améliorer la situation sociale de cette tranche de citoyens maltraités après des années de service. Tous les retraités de la CNR, ressentent l'ingratitude de l'état vis-à-vis d'eux.

L'autre inquiétude du syndicat OSRA et des retraités, est l'annonce de l'augmentation des salaires prévus au deuxième trimestre de 2022 où les pensionnés ne pourront pas en profiter, car ils n'obéissent pas à cette grille.

C'est pourquoi il faut dès aujourd'hui, penser à la méthode pour que toute augmentation de salaire soit suivie par celle des pensions de retraite pour ne plus créer d'écart entre les rémunérations. La refonte des lois qui gèrent la CNR, doit être revue.

Une justice sociale doit voir le jour en Algérie, pour qui des millions d'Algériens se sont sacrifiés pour qu'aucun Algérien ne vive l'injustice. Le choix de la dénomination RADP (République Algérienne Démocratique et Populaire) par nos révolutionnaires, n'a pas été fait pour qu'aujourd'hui, dans l'un des pays parmi les plus riches et après 60 ans d'indépendance, on voit des Algériens, fouiller dans les poubelles, mendier et que les richesses du pays profitent à une minorité. Les jeunes et les moins jeunes ne comprennent pas pourquoi les principes de notre révolution sont remis en cause et les inégalités entre algériens depuis 1962 ne cessent de se creuser.

La justice sociale, ne peut être établie, si l'on continue à laisser la gérance du pays par des personnes qui pensent uniquement à leur carrière et qu'ils sont là pour servir le pays et les citoyens.

Notre pays est un continent qui possède toutes les richesses du monde alors pourquoi cette politique de rente et cette dépendance à travers des importations sans limites. Pourquoi les usines de Sonacome ne sont pas récupérées ?

Pourquoi les usines de céramique de l'état sont abandonnées ?

Pourquoi la production agricole dans le Sud, est sabotée ?

.....

Ces usines peuvent à elles seules produire et permettre à des milliers de chômeurs à avoir un poste ce qui renflouera les caisses de la CNR.

La production agricole dans le Sud peut à elle seule satisfaire tous les besoins alimentaires des Algériens et se tourner vers l'exportation. Nous sentons qu'une minorité sabote toute initiative d'indépendance économique et politique du pays.

HAKEM BACHIR